



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF 1963

08 OCT 2023

REF N° 1868/SG/FAF/ 2023.

**A, Madame et Messieurs les Présidents
des Ligues de Football**

Objet : A/S des demandes d'annulation des licences sur FAF-CONNECT

Madame, Messieurs;

Suite aux demandes d'annulation des licences des joueurs sur la plate-forme FAF CONNECT transmises par des différentes ligues de football et de clubs, nous vous rappelons que conformément à la réglementation en vigueur, aucune licence dument enregistrée au niveau d'une ligue ne peut faire l'objet d'annulation, sauf dans des cas exceptionnels de double licences (falsification des documents exigés pour l'obtention de la licence) et le cas de condamnation infamante privative de liberté ou une suspension pour une longue durée.

Tout en vous souhaitant bonne réception et prendre en considération ce qui précède, persuadés de votre collaboration, veuillez agréer, Madame et Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations les meilleures.



Fédération Algérienne de Football
DJENDOUBI Hajime
Secrétaire Général Adjoint